

# CFTC

Vous défendre comme Personne

**Fédération CFTC**

**des Postes et des Télécommunications**

**Tour Atlas - 12, Villa-d'Este - 75013 PARIS**

**☎ 01 53 94 77 20 - ☎ 01 53 94 77 21**

Mots clés : SOCIAL / LA POSTE

---

## **La CFTC, Secteur des Postes, interpelle les candidats aux élections présidentielles : quel avenir préparent-ils aux 300 000 postiers français ?**

**Demain, se décideront l'avenir de La Poste, et le destin de ses 300 000 employés. Or, que savent-ils, nos candidats, de la réalité de l'entreprise ? Comment vont-ils influencer sur son devenir ? Sauront-ils concilier les intérêts de l'entreprise, soumise à la concurrence internationale sur ses marchés, et ceux des collaborateurs, dont les conditions de vie sont mises à mal ?**

**Une belle occasion, donc, de faire le point sur bien des dossiers qui devront trouver, demain, des solutions.**

*« Retraites, libéralisation du courrier, allocations chômage, présence postale sur le territoire, services financiers, gestion des colis, conditions de vie et de travail : les dossiers ouverts sont nombreux à la Poste. », explique Daniel Rodriguez, secrétaire national CFTC du secteur des Postes*

Regardons les premiers sujets. L'article 30 de la loi n°90-568 du 2 juillet 1990 relative à l'organisation du service public à La Poste et à France Télécom a été modifié et un établissement public national de financement des retraites de La Poste a été créé. **Quelles conséquences pour les futures retraites ? La question est ouverte.**

Une proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 97/67/CE parachève la mise en place du marché intérieur des services postaux de la Communauté européenne. La volonté de la Commission européenne est la suppression de tout service réservé à compter du 31 décembre 2008. **Plus que quelques mois pour se confronter à l'ouverture du marché du courrier à la concurrence.** La Commission européenne présente la libéralisation comme le moteur du progrès social. La CFTC rappelle la casse de l'emploi dans le secteur des télécommunications qui a perdu la moitié de ses emplois en quelques années. *« La CFTC demande aux candidats à l'élection présidentielle de s'engager formellement sur l'imposition par la loi d'un objectif de développement de l'emploi à l'ARCEP<sup>1</sup>, et la mise en place d'un comité d'évaluation de la régulation dans les secteurs des postes et des télécommunications. », ajoute Daniel Rodriguez.*

**La CFTC finit son courrier par ses mots :** « le courrier dont vous êtes destinataire ainsi que vos réponses seront naturellement largement diffusées. Nous nous tenons à votre disposition pour une éventuelle rencontre afin d'éclaircir ou argumenter tout point qui vous semblera incomplet. »

**Candidats, 300 000 postiers attendent vos réponses. Pouvez vous laisser leurs inquiétudes et leurs questions sans réponse ? Votre avenir à vous aussi se joue dans les semaines à venir...**

---

<sup>1</sup> Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes

